HAL open science

Dynamiques fluviales, dynamiques territoriales : les justifications d'une démarche

Philippe Leveau

▶ **To cite this version:**

Philippe Leveau. Dynamiques fluviales, dynamiques territoriales : les justifications d'une démarche. Gallia - Archéologie de la France antique, 1999, Le Rhône romain, 56, pp.3-11. 10.3406/galia.1999.3009 . hal-01902769

HAL Id: hal-01902769

https://hal.science/hal-01902769v1

Submitted on 16 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

INTRODUCTION : DYNAMIQUES FLUVIALES, DYNAMIQUES TERRITORIALES

Les justifications d'une démarche

Philippe LEVEAU

Mots-clés. *Environnement, fleuve, hydromorphologie, inondations, méthodologie, paysages, période romaine, Protohistoire récente, urbanisme, territoire.*

Key-words. *Environment, river, hydromorphology, floods, methodology, landscape, Roman period, Late Protohistory, urbanism, territory.*

Résumé. *L'approche pluridisciplinaire est appliquée à une question de géographie historique, le Rhône antique. La relation entre approches environnementales et approches archéologiques est explicitée à partir d'une présentation des origines et du contenu du « dossier ». Les limites spatiales et chronologiques adoptées sont justifiées : le chenal et le lit majeur, les temps antiques en insistant sur la coupure introduite par l'intégration dans l'espace romain. Dans une mobilité spatiale générale, le fleuve, mobile lui-même, constitue l'axe structurant d'un territoire. Associé à la notion de mobilité, ce rôle structurant justifie celle de dynamique.*

Abstract. *A multidisciplinary approach is applied to an historical geographical problem : the Roman Rhône. The relationship between environmental and archaeological approaches is detailed through the study of the origins and contents of a recent research programme. The spatial and chronological limits adopted by the programme are justified. It is shown how the channel and the main bed of the river changed during the Roman period with an emphasis placed on the importance of human impact. Within a « mobile » space, the river (which is itself moving) constitutes the territory's principal structuring axis. Associated with this notion of mobility, this structuring rôle is considered as a dynamic process.*

Persée creative commons BY: =

Une manière simple d'aborder la géographie historique du Rhône antique serait de reprendre la description de la voie fluviale et de son équipement selon les rubriques attendues pour une telle étude et de dresser l'état des recherches réalisées ces dernières années ou en cours sur les sites de bord du fleuve, urbains et ruraux, et sur les microrégions traversées, dans l'esprit de ce que J. Le Gall avait fait pour le Tibre avec des sources écrites évidemment incomparablement plus abondantes (Le Gall, 1952). C'est aussi ce qui, sur le plan des faits abordés, constitue la base de ce « dossier » [1]. Mais l'approche choisie n'est pourtant pas descriptive. Le thème de ce « dossier » est celui de la mobilité des paysages liés au fleuve. En soi, ce thème n'est pas nouveau. Depuis plus d'un siècle, les géographes et les ingénieurs qui ont étudié le Rhône et sa vallée ont pris en compte cette notion, dans des perspec-

1. Je remercie M. Provansal des corrections qu'elle m'a suggérées à la lecture de ce texte rédigé après lecture des différentes contributions, et qui se propose de replacer le « dossier » dans le contexte des recherches actuelles.

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2000

tives différentes, puisque pour les uns, les ingénieurs préoccupés de l'aménagement du fleuve, son passé était utilisé pour éclairer des choix d'aménagements, pour les autres, les géographes orientés vers l'explication de l'actuel, le paysage antique était considéré comme un élément d'une évolution saisie à l'échelle du Quaternaire. Dans ces perspectives, historiens et archéologues antiquisants mettaient à leur disposition des reconstitutions notoirement périmées. Faisant écho à A. Grenier qui, déjà en 1931, écrivait dans son *Manuel* que, si les faits notés par E. Desjardin (1876) et C. Lenthéric (1892) étaient intéressants, « des théories ni de l'un ni de l'autre, il n'y a plus à faire état » (Grenier, 1931), P.-M. Duval rappelait le caractère exagéré de leurs restitutions (Duval, 1971, p. 149). Pourtant peu de temps auparavant encore, en 1969, l'*Atlas historique (Provence, Comtat Venaissin, Monaco, Comté de Nice)* reproduisait le tracé du littoral proposé par ces auteurs ! (Baratier *et al.*, 1969). Dès lors, il n'y pas à s'étonner que des environnementalistes non avertis continuent à utiliser de tels documents. Ancrées dans la tradition savante régionale, ces propositions continuent à exercer un grand attrait.

En fait, jusqu'à ce qu'ils appliquent les méthodes utilisées par les pré- et protohistoriens, soit jusqu'à l'intégration des approches dites « géoarchéologiques », les antiquisants ne disposaient pas d'outils adaptés et se contentaient de reproduire l'état du paysage au siècle dernier ou un état dérivé de la carte de Cassini, sans toujours se rendre compte qu'elle ne correspondait pas plus au paysage antique qu'au nôtre. Une appréhension incorrecte des échelles de temps a conduit bon nombre de philologues et d'historiens à rechercher dans l'histoire de phénomènes naturels – en l'espèce les changements de cours des fleuves – une argumentation à leur interprétation des sources antiques sans se rendre compte des anachronismes. Ainsi sur le Rhône inférieur, les tracés de la Durance entre la Montagnette et les Alpilles ont donné lieu à une abondante littérature qui, depuis Desjardin, fait de Saint-Gabriel, à 5 km à l'est du Rhône, un port fluvial sous prétexte qu'on y a trouvé une inscription mentionnant une corporation de bateliers de la Durance. Pour le Rhône supérieur, un philologue, J. Van Ooteghem proposait de résoudre des divergences dans les sources antiques en attribuant au Rhône antique un tracé qui lui faisait rejoindre l'Isère par le lac du Bourget et la cluse Chambéry ! (Van Ooteghem, 1949). Cet auteur invoque bien la lecture de R. Blanchard et de P. Veyret où il trouve des arguments. Même nuancée par son auteur qui précise qu'il n'est pas de sa compétence de justifier son hypothèse par des arguments géologiques, cette proposition relève de ces « prises en otage » de l'environnement par les historiens que dénonçaient M. Magny et H. Richard (1992). Les archéologues ont été plus prudents puisque, se posant effectivement la question de la relation entre le lac du Bourget et le Rhône pour expliquer la localisation et l'évolution de l'atelier de Portout, ils ont fait appel au laboratoire de Chrono-Écologie de Besançon pour une étude fine de l'évolution du dépotoir et de la confluence du Rhône et du lac. Cette collaboration a permis de démontrer qu'un exutoire existait bien au Bas-Empire et que la Savière occupait son emplacement actuel et se prêtait au transport jusqu'au Rhône par des barges ou des radeaux à faible tirant d'eau (Pernon, Pernon, 1990, p. 21).

L'intention majeure de ce « dossier » est de montrer l'intérêt que présente l'application de ces approches pluridisciplinaires au Rhône antique. Nous aborderons donc la question des paysages fluviaux du Rhône avec l'espoir de donner quelques exemples de collaborations en cours et de montrer ce que la problématique des relations entre le milieu et les sociétés apporte à l'histoire des sociétés de la Gaule romaine.

PLACE DES APPROCHES ENVIRONNEMENTALISTES

Les origines du « dossier » doivent être cherchées aux deux extrémités du couloir rhodanien, à Aix-en-Provence et à Lyon, où, dans les années 1980, se sont nouées des collaborations entre les archéologues travaillant sur les époques historiques et les géomorphologues intervenant sur les sites antiques. Ces collaborations s'inséraient dans un contexte scientifique qui favorisait les recherches interinstitutionnelles entre CNRS, Université et ministère de la Culture. Leur essor est lié à l'émergence progressive de la notion d'archéologie préventive en lieu et place des sauvetages qui avaient justifié les premiers appels aux environnementalistes, puis les premières interventions conjointes. Maintenant le CNRA leur a donné le statut qui leur manquait pour les périodes récentes dans le cadre de la nouvelle programmation de l'archéologie (« anthropisation et aménagement des

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2000

milieux durant l'Holocène : paléoenvironnement et géoarchéologie »).

Ont donc participé à ce « dossier » des archéologues et historiens appartenant à toutes les équipes qui, depuis une quinzaine d'années, s'intéressent à ces approches en vallée du Rhône. Ils ont produit ces « études de cas » sans lesquelles une telle entreprise n'aurait été qu'une suite de considérations méthodologiques ou de déclarations d'intentions. Ainsi, pour l'archéologie urbaine, des membres de l'équipe de l'Atlas de la topographie urbaine de Gaule Narbonnaise impliqués dans la préparation des feuilles d'Arles, d'Avignon et de Vienne ont pris en charge l'étude de ces sites rhodaniens. Pour l'archéologie rurale, ce sont des membres des équipes travaillant dans le cadre du programme H11 de l'ancienne programmation du CNRA, en Tricastin et dans les autres départements du couloir rhodanien, toutes attachées aux approches microrégionales. La plus grande partie de ces chercheurs se retrouvait dans les réunions organisées par le GDR 934 du CNRS coordonné par J.-L. Fiches depuis le CRA de Valbonne, laboratoire du CNRS dont le rôle aura été essentiel pour le développement de ces approches par ses programmes et son rôle de lieu de rencontres. Tous ont été influencés directement ou non par les méthodes d'étude mises au point par les pré- et protohistoriens du Centre archéologique de Valence sur les recouvrements sédimentaires en zones alluviales. À l'heure de l'Europe, on ne pouvait oublier les collaborations des universités britanniques plus avancées que nous dans cette voie. Ces recherches ont bénéficié de la collaboration de deux programmes internationaux. L'un était coordonné par l'université de Cambridge, le programme Archaeomédes (S. Van der Leeuw) sur « Les causes de la désertification et de la dégradation des sols dans le bassin méditerranéen » ; l'autre par l'université de Leicester, le programme Populus (G. Barker) sur « L'approche interdisciplinaire du changement démographique en Europe méditerranéenne entre 3000 avant J.-C. et 1800 » dont les aspects environnementaux ont été traités à Aix-en-Provence (Leveau *et al.*, 1999).

Dans un contexte régional favorable, le rôle essentiel a été joué par une opération d'archéologie préventive, la construction de la ligne 5 du TGV, qui faisait siennes les problématiques du « hors-site » et du paléoenvironnement. J.-F. Berger qui avait eu en charge des études environnementales sur le Rhône moyen, a pris avec M. Provansal l'initiative de répondre à un appel d'offre du CNRS (« Paléoenvironnements et évolution des hominidés ») en proposant un projet sur les « Hydrosystèmes continentaux, paléoenvironnements et anthropisation dans le bassin-versant méditerranéen du Rhône depuis le Tardiglaciaire ». Piloté par des environnementalistes, ce projet proposait de dresser un bilan sur la transformation des environnements dans le bassin méridional du Rhône à partir des enregistrements sédimentaires, biologiques et isotopiques, et d'analyser les réponses des sociétés aux modifications de l'environnement dans les périodes bien documentées où s'observent des changements de rythmes. Dans ce cadre, il était commode de proposer aux antiquisants une réflexion commune sur le fleuve durant la période qui correspond à leur spécialité.

Cette présentation des origines du « dossier » permet de préciser la place de l'environnement dans un dossier archéologique et historique. Dans la continuité des travaux précurseurs de J.-P. Bravard et de son équipe, commencés dans les années 1980, les naturalistes ont pu appliquer au Rhône les notions de « métamorphoses fluviales » : changeant d'état, le fleuve oscille entre deux « styles », un style où il se divise en une série de bras instables et peu profonds et un style où les eaux s'écoulent dans un chenal unique, plus large et plus profond. « La métamorphose est un changement d'état de tronçons fluviaux ». La finesse croissante des analyses permet maintenant de prendre en compte des marqueurs plus ténus et de distinguer des « changements fluviaux » (Bravard, Petit, 1997, p. 184). Dans un état, le fleuve menace les sociétés riveraines par ses débordements et offre à la navigation un lit dangereux ; dans l'autre, il réduit ses inondations et son chenal devient plus aménageable. Pour les historiens et les archéologues, le grand intérêt de ces recherches est qu'elles portent sur des milieux où les changements sont perceptibles aux échelles de temps qui sont les leurs. Dans une réflexion collective – et dans l'état où elle se trouvait en 1998 –, les environnementalistes ont tenté de caractériser le milieu dans lequel s'inscrit l'histoire de ces sociétés, de la même manière que les historiens ont pu définir les caractéristiques des périodes chronologiques concernées par tel ou tel phénomène hydrologique. Les caractéristiques du chenal fluvial sont essentielles pour expliquer la raison pour laquelle à un moment de l'histoire du fleuve des aménagements ont été nécessaires (et possibles) et dans quelles limites une trace archéologique a pu subsister.

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2000

À l'aval du système, dans le delta, les bras du fleuve et le rivage se déplacent. Le site de Fos a fait l'objet d'une étude approfondie ; mais on ne peut évidemment pas pratiquer dans un delta l'archéologie sous-marine des ports noyés !

Nous aurons évidemment à parler d'un document qui fournit des données cartographiques exceptionnelles, les marbres d'Orange. Les évoquer permet de préciser notre approche. Longtemps ils ont été utilisés uniquement pour l'étude de la centuriation qui en fait l'intérêt majeur. Mais ils contiennent aussi des indications plus strictement environnementales sur le tracé de sections antiques du Rhône et de ses affluents. Il y aura bientôt vingt ans que G. Chouquer faisait faire un progrès majeur au « dossier » en localisant un fragment du cadastre A, le fragment 7, à partir du tracé des voies et de la reconnaissance d'une île fossile d'une paléo-Duransole, visible sur les photos aériennes (Chouquer, 1983). Une vision « naïve » de la collaboration interdisciplinaire pouvait laisser croire que la paléotopographie du Rhône allait permettre de localiser le cadastre C sur la position duquel la recherche archéologique hésite. Les fragments de ce cadastre où figurent les *insulae Furianae* paraissaient se prêter à une telle utilisation. En fait, aucune similitude entre paléo-cours du Rhône et fragments cadastraux n'a pu être observée, de sorte que la localisation du cadastre C d'Orange a été obtenue par une connaissance intime des marbres d'Orange, une longue recherche de terrain et la relecture des fragments comportant des données onomastiques (Christol *et al.*, 1998). Pourquoi cette différence de situation ? Le fragment du cadastre A, utilisé par G. Chouquer, concernait un cours d'eau secondaire coulant dans un secteur à l'hydrographie incertaine entre Alpilles et Montagnette. Dans le cas du cadastre C, il s'agit d'un organisme fluvial de rang majeur susceptible d'en avoir effacé toute trace par destruction pure et simple ou par recouvrement sous des mètres de sédiments. La même problématique se retrouve pour le canal de Marius et son débouché maritime.

Ce « dossier » n'a pas l'ambition de faire le tour des approches environnementales ! Les thèmes traités relèvent essentiellement de l'hydromorphologie, ce qui ne signifie évidemment pas que les autres disciplines soient ignorées et encore moins exclues. De ce fait, par exemple, les problèmes climatiques ne sont abordés qu'indirectement. Cette précision doit être donnée compte tenu de l'intérêt que la question climatique présente pour les archéologues et des contributions récentes qui lui ont été apportées ailleurs par les naturalistes, en particulier par J.-F. Berger. L'histoire du climat intéressait pourtant le sujet, car le fleuve véhicule des eaux issues des précipitations tombées sur son bassin-versant, ou du moins celles qui ne se sont pas évaporées dans l'atmosphère, ne se sont pas infiltrées dans les sols, n'ont pas été absorbées par la végétation ni détournées pour l'agriculture... L'objectif du programme paléoenvironnemental en cours est précisément de faire le point sur le bilan de l'eau à l'échelle de la partie méditerranéenne du bassin du Rhône.

LES LIMITES SPATIALES : LE FLEUVE ET SON LIT MAJEUR, DES SOURCES À L'EMBOUCHURE

L'énumération des collaborations laisse voir l'ampleur de la matière brassée. Si l'on ne voulait pas que cette montagne accouche d'une souris (et sans doute d'une souris à plusieurs têtes), il fallait définir les limites de l'espace pris en compte.

S'agissant d'un fleuve, il était aisé de préciser les termes supérieur (amont) et inférieur (aval). Mais fallait-il englober les 812 km du cours du Rhône ? Le cercle des archéologues et historiens intéressés aux entreprises énumérées ci-dessus se recrutait dans un espace correspondant à peu près à la Gaule Narbonnaise : les seules sections restées en dehors de la province sont la partie amont, entre les sources et le Léman, et la section entre le confluent de l'Ain et le nord de Vienne. Le comité de rédaction de *Gallia* a souhaité qu'au Rhône moyen et inférieur, auxquels nous étions habitués, soit ajouté le Rhône supérieur. Cela n'allait évidemment pas sans inconvénients en terme historique comme en terme environnemental. Lyon et sa région auraient pu fournir une limite amont commode. En effet, entre la mer du Nord et la Méditerranée, la continuité de l'axe commercial est assurée vers l'amont par la Saône, tandis que vers l'aval un fleuve nouveau, né de la Saône et du Rhône, supérieur, est très différent du torrent alpestre qui s'avance jusqu'au confluent de l'Ain. D'autre part, ces régions ont été l'objet d'approches pluridisciplinaires remarquables mais très différentes de celles que l'on pouvait développer sur les bords du Rhône ; elles ont

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2000

porté sur les plans d'eau des lacs jurassiens et alpins, objet des recherches du laboratoire de Chrono-Écologie de Besançon, et non sur les eaux courantes d'un chenal fluvial. Il s'est trouvé que les exigences de *Gallia* correspondaient aux souhaits des hydrogéomorphologues lyonnais désireux de développer vers l'amont les collaborations qui se sont révélées fructueuses pour la partie aval. Après tout, il n'y avait pas de quoi rebuter une réflexion acceptant l'hétérogénéité des situations ! Par ailleurs, dans leurs principes, les méthodes élaborées par les chrono-écologues bisontins pour les plans d'eau intéressent directement notre sujet : plus haut (p. 4), il a été fait allusion au lac du Bourget qui est situé dans le lit majeur du Rhône. À la suite de la fouille des ateliers de Portout, les archéologues avaient fait appel aux environnementalistes pour décrire le contexte environnemental des ateliers. M. Magny a pu mettre en évidence, pour l'époque romaine, un bas niveau du lac explicable par des phénomènes climatiques (Magny, 1990). Mais, à la même époque, l'existence d'un émissaire assurant un lien par la navigation est possible. Des problématiques analogues font l'objet de recherches sur les marais ou les lagunes des rives de la Méditerranée et des expériences de ce type sont précisément en cours sur le marais des Baux et la plaine d'Arles (Bruneton *et al.*, 1999).

En largeur, la définition de la bande spatiale concernée est plus délicate. Il n'était évidemment pas question de rechercher une coïncidence avec celle du programme de recherche sur les hydrosystèmes dont le champ d'étude incluait les bassins-versants des affluents ni avec l'ensemble de la vallée, telle que l'a ouverte la tectonique et que l'ont déblayée le Rhône et ses affluents et, épisodiquement, les glaciers alpins dans la partie amont, depuis le Pliocène. Portant sur l'artère fluviale, ce « dossier » n'intéresse que le chenal et son lit majeur, c'est-à-dire la bande de quelques kilomètres qu'affecte le fleuve, directement par ses crues exceptionnelles et indirectement par les problèmes phréatiques qu'il induit. Cet espace a varié au cours de la période antique. Dans sa définition, l'objet de notre recherche, interfèrent des dynamiques climatiques, dont la compréhension relève des études environnementales et des dynamiques anthropiques parmi lesquelles il faut compter les politiques de contrôle et d'aménagement du fleuve et de ses rives.

LA DÉFINITION DE LA PÉRIODE

Donnée environnementale, le fleuve évolue à un rythme (selon une temporalité) qui relève du temps de l'environnement (Leveau *et al.*, à paraître). En revanche, la définition de la période prise en compte relève du temps social, de l'histoire des sociétés et, de ce fait, permet de préciser la place des archéologues et des historiens. Envisagée largement, il s'agit du millénaire qui correspond aux temps antiques, c'est-à-dire celui qui débute avec la colonie grecque de Marseille et se termine avec l'Empire romain. Elle marque en Gaule du Sud la transition entre la Protohistoire à laquelle appartiennent le dernier Âge du Fer et les Temps historiques dans lesquels est incluse la totalité de la période romaine. Dans les régions rhodaniennes, celle-ci voit la construction de villes, soit l'affirmation du phénomène urbain.

Ce « dossier » offre l'occasion de montrer l'apport de l'intégration des données environnementales et archéologiques dans l'appréhension des processus historiques de la romanisation. Qu'entendre par là ? Des choses très simples. La période est en effet caractérisée par deux changements fondamentaux s'articulant autour de l'époque augustéenne. Selon un synchronisme qu'ont noté les sources, les peuples celtes, venus du continent, et les Grecs dont Marseille est la principale position se sont mis en place durant le demi-millénaire qui précède le changement d'ère. Pour aucun des deux, le fleuve ne constitue une donnée organisatrice de la gestion de l'espace. Ainsi Marseille, dont le rôle d'intermédiaire entre l'Europe du Nord-Ouest et du Nord et la Méditerranée est établi, est installée en marge du fleuve. Durant le demi-millénaire qui suit, l'ensemble des régions traversées par le Rhône ou appartenant à son bassin est intégré à un nouvel espace dont Rome constitue le centre. Cette donnée politique a une incidence fondamentale sur l'espace. Dès le Premier Âge du Fer, le fleuve constituait une voie de pénétration pour le commerce méditerranéen vers la Gaule intérieure et l'Europe du Nord sans pour autant avoir un rôle structurant dans l'organisation de l'espace des tribus riveraines et de l'importante agglomération qui précéda la colonie romaine d'Arles. À partir de la fin du Second Âge du Fer, les capacités techniques et surtout organisatrices de Rome permettent d'aménager le chenal et de disputer des terres au fleuve. Le fleuve joue désormais le rôle principal dans les dynamiques territoriales.

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2000

L'efficacité des sociétés riveraines est relative à l'état de leurs techniques et de leur capacités organisatrices. De ce fait, la période romaine correspond à un temps fort caractérisé par les premiers aménagements : aménagement du fleuve et aménagement de ses plaines sur lesquelles les marbres d'Orange nous renseignent d'une manière détaillée. Les problématiques cadastrales restent bien entendu un élément essentiel pour comprendre les paysages antiques de la vallée du Rhône. Mais ce ne sont plus les seules, comme J.-L. Fiches le notait (1996, p. 88). La complexité des paysages ne se réduit pas à une superposition de centuriations dont le nombre fait maintenant l'objet d'une approche critique (Gazenbeek *et al.*, 1996). Il y a plus, les facteurs qui en gênent la lecture ne sont plus ressentis comme un masque qu'il suffirait de supprimer pour restituer le rythme modulaire d'une centuriation.

DYNAMIQUES FLUVIALES ET DYNAMIQUES TERRITORIALES

Le fleuve Rhône est la donnée majeure dans la structuration de l'espace que définissent les dynamiques fluviales qui viennent d'être évoquées. Ses rives attirent ou repoussent les installations humaines ; son chenal s'impose comme axe de liaison ou sépare deux parties d'une même plaine ; comme obstacle à la circulation, il contribue à la délimitation des espaces. Tels sont les thèmes abordés dans le « dossier » sous l'angle des dynamiques territoriales antiques. Le mot « territoire » a lui-même plusieurs sens. Dans son sens juridique, familier aux antiquisants, le territoire est l'espace où s'exerce l'autorité des magistrats de la cité, le *territorium civitatis* ou la *chora politike.* Les pré- et protohistoriens utilisent volontiers le mot dans le sens qu'il a pris en géographie où il a été étendu à l'ensemble des modalités de l'organisation des espaces ; en analyse spatiale, on reconnaît l'aire de diffusion d'un produit, la zone d'influence d'une communauté ou les « territoires vivriers » de tel ou tel site. Par rapport à « territoire » utilisé seul, l'expression « dynamiques territoriales » attire l'attention sur les processus de construction et d'évolution.

La relation entre le fleuve et le réseau des communications constitue donc l'un de nos fils conducteurs. Voie d'eau et voie terrestre ont été utilisées conjointement par les itinéraires de liaison qui empruntent le couloir rhodanien. Un des aspects les plus importants de la romanisation, bien perçu par les auteurs anciens, a été la construction d'un réseau de circulation – ces fameuses « voies romaines » – par lequel Agrippa fit de Lyon le lieu de départ des axes routiers assurant le contrôle de l'espace gaulois ; la vallée du Rhône reliait ce centre à la Méditerranée. Strabon soulignait l'importance des ports situés à ses extrémités, Arles et Lyon. Au détour d'un paragraphe, Tacite nous apprend qu'un gouverneur avait songé à assurer par un canal la continuité vers le nord de l'axe fluvial Rhône/Saône (Tacite, *Annales*, 13, 53, 3). Projet sans doute chimérique mais qui incite à rechercher la trace archéologique d'aménagements romains du chenal fluvial ! Dans le sens transversal, ce chenal est évidemment très tôt franchi par des bateaux et par des ouvrages routiers. Si la voie d'Agrippa est un sujet d'étude classique, les relations entre les sites des deux rives le sont beaucoup moins. Cette donnée fondamentale des dynamiques spatiales méritait d'être abordée à partir du fleuve. La dynamique fluviale conditionne la largeur et les caractéristiques du chenal (un ou plusieurs chenaux, des méandre, des îles, etc.), soit son utilisation comme voie de circulation et la commodité de son franchissement.

L'étendue de la bande directement intéressée par le fleuve est l'espace défini par un second élément de la dynamique fluviale, l'inondation. Il est traditionnel de souligner que l'homme romain a disputé cet espace au fleuve. Énoncée ainsi, l'affirmation est inexacte car le contrôle de l'eau par l'agriculteur est aussi ancien que l'agriculture elle-même. Mais elle rappelle un problème classique, celui de la conquête romaine des zones palustres, que, dans le cas présent, on examine avec l'éclairage de ces documents uniques que sont les marbres d'Orange. Elle a été aussi une des questions majeures posées par les équipes archéologiques qui ont travaillé sur l'ancien programme H11 repris maintenant dans un ensemble qui envisage l'archéologie rurale des époques historiques dans leur continuité. Les débordements récents du Rhône ont rappelé que les sociétés modernes ne sont pas plus capables que les sociétés antiques de domestiquer les phénomènes naturels et ont relancé la réflexion sur le « risque naturel » de l'inondation. Le « dossier » porte donc une attention particulière aux berges que le fleuve a construites ; elles offrent des sites plus attrayants que la plaine d'inondation parce que

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2000

ce sont des points élevés. Lorsque cette caractéristique est renforcée par un pointement rocheux contre lequel vient butter le fleuve (Avignon, Arles) ou le cône construit par un de ses affluents (Vienne), l'habitat aggloméré peut s'y implanter. Cette situation topographique est au cœur de l'histoire des sites urbains à l'époque romaine. Rappelons que, si, dans le sud, la collaboration entre archéologues et géomorphologues a débuté par des études en milieu rural, les premières publications conjointes ont été réalisées à propos de Vienne et de Lyon. La dynamique fluviale est au cœur du débat. Comment le risque d'inondation était-il envisagé à l'époque romaine ? Au Ier s., la phase majeure de l'urbanisation des villes du Rhône intervient à un moment où le fleuve paraît connaître une recrudescence de crues. Dans cette situation, les autorités urbaines démontrent des capacités technologiques et une volonté politique. Cet urbanisme s'inscrit donc dans une histoire du fleuve qui permet d'en relativiser la contrainte. Mais, d'une manière générale, le millénaire correspond aussi à un moment où la plaine d'inondation est mieux drainée et en tout cas moins fréquemment submergée.

Mise en valeur agricole et construction de villes entraînent un remaniement complet des territoires. Le fleuve a son territoire qui est son lit d'inondation ; les sociétés riveraines ont le leur. La relation entre les deux est évidente. Le chenal constitue en effet un obstacle dont les différents occupants et conquérants n'ont pas manqué d'user au cours de l'histoire pour y placer une limite. Cette fonction est renforcée par les difficultés que les zones humides du lit majeur du fleuve et de ses affluents opposent à la circulation terrestre. Par ailleurs, fleuves et marais sont des lignes et des zones non appropriées. La tradition historique a donc largement utilisé les propriétés de ce milieu pour fixer une frontière. C'est ainsi que Guy Barruol a tiré parti de la topographie actuelle pour identifier les limites des territoires des peuples du sud-est de la Gaule. Pour lui, du nord au sud, même si les données de la culture matérielle (l'archéologie) contraignent à apporter une nuance, le Rhône constitue une « frontière franche », la seule même, affirme-t-il (Barruol, 1975, p. 237 et note 7). Cette proposition s'accorde bien avec ce que l'on attend d'une limite d'État, mais moins d'une limite ethnique. L'obstacle du Rhône a été utilisé par tous ceux qui voulaient arrêter un envahisseur mais l'appartenance des deux rives du fleuve à un même peuple est une observation récurrente. Le récit césarien de la guerre des Gaules en offre plusieurs exemples. Au début des hostilités, César construit face aux Helvètes un mur de 22 km entre Genève et la Vuache pour renforcer l'obstacle du Rhône (César, *La guerre des Gaules*, I, 6-8). Lorsqu'en – 52, Gabales et Arvernes ravagent le territoire des Helviens, les Allobroges protègent leurs *fines* en disposant le long du Rhône une ligne serrée de postes (César, *La guerre des Gaules*, VII, 65). L.-A. Constans et, d'une manière générale, les autres traducteurs donnent au mot *fines* le sens de « frontière », alors que quelques lignes plus haut il traduisait *fines volcarum Arecomicorum* par « pays » ou « terres des Volques Arécomiques », ce qui est conforme au sens de « territoire » qu'a habituellement *fines*. Comme un siècle et demi plus tôt les Volques face à Hannibal, les Allobroges utilisent le Rhône *pro munimento*. Force d'un lieu commun ! *Fines* est traduit par « frontière » simplement parce que le fleuve est censé être la « frontière naturelle » entre Allobroges et Helviens. Il ne faut pas se laisser influencer par le souci d'élégance de traducteurs qui répugnent à reproduire ce qu'ils considèrent comme une maladresse de style.

Dans la situation de la province romaine de Narbonnaise, le Rhône n'est pas plus une frontière politique entre cités qu'il n'est une limite économique. Contrôlant des ethnies, Rome n'a pas de raison de faire du Rhône une frontière entre cités. Son action se situe dans la continuité d'un mouvement initié durant la période précédente qui prépare l'affirmation des villes du fleuve promues comme chef-lieu de cités quand on passe de l'ethnie à la cité.

*

* *

Orienté vers l'hydrologie du Rhône, ce « dossier » met en évidence la variabilité historique de la relation entre l'homme et le fleuve. Sur le plan méthodologique, on y retrouvera un certain nombre de questions valables pour des « dossiers » de ce type. La première est la question des échelles de temps. Les rythmes du temps naturel et du temps social sont hétérogènes. Facteur essentiel de l'écoulement, le profil en long de la vallée n'a changé depuis 2 000 ans qu'en des secteurs particuliers : dans le delta où le relèvement du niveau marin et l'accumulation de sédiments font ressentir leurs effets, aux confluents des rivières descendues du Massif central et des Alpes, et dans les cuvettes glaciaires progressivement remblayées du Rhône amont. Les modifications du chenal sont sen-

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2000

sibles au rythme pluridécennal ; c'est le temps des métamorphoses du fleuve.

Le temps social a, lui aussi, ses rythmes, ceux du « temps long » dont on observe les effets dans la relation entre inondation et localisation de l'habitat. L'habitat rural comme l'habitat urbain s'adaptent au fleuve en défendant le site ou en modifiant la manière de l'habiter. Cette capacité d'adaptation fait varier le seuil d'intensité et de fréquence au-delà duquel l'inondation contraint à l'abandon. Dans l'état actuel du « dossier », il serait bien imprudent de dire que les grands aménagements urbains du Ier s. de notre ère sont la réponse de Rome aux colères du Rhône. Ils ont été mis en évidence dans l'ensemble de la Gaule et sont d'abord liés à une phase urbanistique. À Vienne et Arles, les aménagements entraînent un relèvement des niveaux de circulation qui limitent l'incidence de ces crues mais il reste à prouver que c'est l'objectif visé et qu'il ne s'agit pas d'une simple coïncidence (avantageuse). La question de la contrainte fluviale ne relève pas de l'imaginaire. Mais elle doit être étudiée en renonçant à l'utilisation simple et immédiate de catastrophes relevées par un chroniqueur ou d'observations archéologiques, même si elles appartiennent à des séries pour mettre en évidence une crise climatique comme cela a été tenté (Provost, 1984). Il est tentant de fabriquer une crise climatique en mettant en série des données parfaitement hétérogènes ou dont le sens est autre. Ainsi, on renoncera à utiliser dans celui-ci des données épigraphiques attestant la réfection d'un pont ou d'une route : lorsqu'à ce propos des inscriptions mentionnent une crue de l'Isère, c'est, bien entendu, parce que celle-ci a eu lieu, mais c'est d'abord un témoignage sur la politique routière de l'Empire à son apogée.

Le fleuve a, et a toujours eu, une forte pente ; il a toujours constitué une menace pour les populations installées sur ses rives. La lenteur de l'évolution naturelle explique que, de l'Antiquité à nos jours, on retrouve les mêmes images sous la plume des différents auteurs. Nous avons relevé ci-dessus la tendance de philologues à expliquer les contradictions des textes antiques par les changements du fleuve. Une tendance opposée, dominante, insiste sur la permanence des paysages et des jugements portés sur le fleuve. Au Rhône domestiqué et aménagé actuel, les auteurs opposent le Rhône libre et sauvage d'autrefois, que D. Faucher a été jusqu'à présenter comme « le fleuve ennemi » (Faucher, 1968, p. 84-107). Cette image mérite d'être relevée, même si ses prédécesseurs (Pardé, 1925 ; Georges, 1935) n'ont pas été aussi loin. Quelques années après lui, J. Béthemont, qui cite cette expression, ne la juge valable que pour certains secteurs de la vallée (Béthemont, 1972, p. 123). Le débat existe depuis l'Antiquité. Dans la récapitulation des jugements portés par les auteurs anciens qu'il a réalisée, E. de Saint-Denis souligne que « très vite deux images du Rhône se sont imposées à l'imagination (des auteurs grecs et latins) : le Rhône torrentueux, dont les crues sont aussi malfaisantes que soudaines, et le Rhône accueillant qui s'offre à la navigation et dont les rives sont fertiles » (Saint-Denis, 1981, p. 569). Cette contradiction incite à la prudence mais ne contraint pas à renoncer à l'utilisation des sources écrites antiques (dont une recension vient d'être faite, *cf.* Decourt, Lucas, à paraître) dans une histoire de l'environnement. Ce qu'il faut éviter, ce sont les jugements péremptoires du type de ceux énoncés par le philologue cité ci-dessus : « Entre deux méthodes, dont l'une consiste à attribuer des erreurs à plusieurs auteurs anciens et à corriger gratuitement les leçons des manuscrits et l'autre à supposer un changement survenu, au cours des âges, dans le tracé des fleuves, nous préférons celle-ci » (Van Ooteghem, 1949). Mais la dénonciation de ces abus par les environnementalistes ne vaut guère mieux. En fait l'affirmation de J. Van Ooteghem exprime une revendication légitime de la philologie : pas plus que les sédiments, les données philologiques ne mentent. Ce sont leurs interprétations qui sont incorrectes. Allant dans son sens, il faut revenir sur le discrédit apporté aux textes trop rapidement évacués. Ils véhiculent bien entendu des lieux communs et des préjugés. Mais l'histoire des mythes, un des axes de recherche les plus couramment explorés actuellement, n'est pas la seule possible. Les sources écrites contiennent des observations d'une grande précision sur le milieu et que, sans l'aide des naturalistes, nous ne pouvons reconnaître, comme eux ne peuvent pas les utiliser sans notre aide. La philologie et l'hydrologie sont deux disciplines tout aussi respectables et aucune n'est en droit de prendre l'autre en otage.

La considération des temps présents démontre que le Rhône et les paysages qui lui sont liés directement – ceux dont l'aspect est commandé par ses débordements ou par les changements d'état de son chenal – changent et ont changé. Les travaux portant sur la période médiévale permettent de mesurer partiellement les modifications qui se sont produites entre le XIIe et le XIXe s. : le Moyen Âge

 © CNRS ÉDITIONS, Paris, 2000

classique et l'avènement de l'ère industrielle (Rossiaud, 1994). La vision que les géographes avaient du fleuve a été renouvelée par la mise au point de méthodes d'étude portant sur la variabilité latérale et verticale d'un chenal dont l'ajustement aux fluctuations séculaires du débit et de la charge conditionne l'inondation (Bravard, Petit, 1997). Confrontées aux analyses des sédiments, les sources écrites apportent des précisions dont on trouvera plusieurs exemples sur le plan microrégional. Sur le plan général, pour les sept siècles couverts par ce « dossier », il est possible de relever une coïncidence entre les changements de régime du fleuve, dont les environnementalistes proposent une restitution, et son image dans la littérature antique. Pour E. de Saint-Denis, le dernier à s'être posé la question dans cet imaginaire, un changement se produit au IIe s. de notre ère. Au Ier s., Sénèque évoque les crues de trois fleuves : le Rhin, le Rhône et le Danube (*Questions naturelles*, III, 27, 2). De Pline, il faut rappeler que s'il insiste sur la violence du Rhône, il le cite comme le plus fécond des fleuves gaulois (*multo Galliarum fertilissimis Rhodanus amnis*) (Pline, III, 33). Florus (IIe s.) qualifie le Rhône d'impétueux (*impiger*). À partir du IIe s., deux courants divergent. Celui qui dérive de l'épopée continue à souligner la violence du fleuve. L'autre « pousse des écrivains plus rassis, plus techniques à renoncer aux images devenues désuètes (?) d'un Rhône excessif, colérique et rébarbatif » (Saint-Denis, 1981, p. 565). Martianus Capella (Ve s.) dit qu'« il apporte aux terres ensemencées des principes fertilisants » (*causas fertilitatis important terrae germinibus*) (VI, 685). Restera à savoir si cela traduit un changement du fleuve ou sa meilleure maîtrise par les sociétés riveraines !

© CNRS ÉDITIONS, Paris, 2000